à Halluin, s'est encore produite dimanche dans la soirée, à l'estaminet Desquemacker, au Mont d'Halluin.

Un homme de 33 ans, Jean Theunis, tisserand, né à Oostrozebeke (Belgique), se prit de querelle, pour un motif des plus futiles, avec un de ses compatriotes nommé Vermeire. Le cabaretier s'était interposé, et on pouvait croire que la dispute était apaisée quand, tout-à-coup, Theunis se leva, saisit la platine du poêle presque rouge et en porta un coup sur la tête de son adversaire; le malheureux s'affaissa, baignant dans une mare de sang; quant à l'agresseur il avait immédiatement pris la fuite.

On appela en toute hâte le docteur Mahieu, qui prodigua ses soins au blessé. On supposant qu'il ne survienne aucune complication, ce n'est pas avant 40 jours au moins, que Vermeire pourra reprendre le travail.

M. Lemont, commissaire de police, et ses agents se sont mis activement, pendant toute la nuit, à la recherche de Theunis, mais on a été informé lundi après-midi qu'on avait cru le reconnaître de la frontière.

Marcq-en-Barœul. — *Un cas de musique interrompu.* — Un jeune d'accordéon, Auguste Dewitte, exécutait une mélodie dans l'estaminet de M. Holvoet, au hameau du Pont.

Le garde Delmarre fit cesser les accords en dressant contravention au joueur d'accordéon.

Neuville. — *Funérailles de M. Saint-Venant, conseiller municipal.* — Les funérailles de M. Saint-Venant ont été célébrées lundi, à neuf heures, à l'église de Neuville : le Conseil municipal au grand complet et la Société des Anciens militaires, dont le regretté défunt faisait partie, y assistaient, ainsi qu'un très grand nombre d'habitants de la commune.

On remarquait de magnifiques couronnes offertes par le Conseil municipal, les Anciens militaires, le personnel de la maison Herbaux, où M. Saint-Venant était employé, etc.

Le deuil était conduit par les fils du défunt.

Il n'a été prononcé aucun discours au cimetière.

LILLE

Un pendu dans un poste de police. — Un mineur de la fosse du Grand Condé, près de Lens, était venu à Lille, rue du Bréquerel, où il avait largement fêté la Saint Eloi et Sainte Barbe, par de nombreuses libations. Il errait en complet état d'ivresse lorsque les agents de police le conduisirent au poste. Vers deux heures, les agents, voulant constater son état, s'aperçurent avec stupeur que le malheureux s'était pendu à une charnière de la porte. Des soins empressés purent heureusement le rappeler à la vie.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du lundi 6 décembre 1897

Présidence de M. MARTIN, vice-président

LA TENTATIVE DE MEURTRE

de la rue des Longues-Haies

Cette affaire a eu son dénouement à l'audience correctionnelle de ce jour, où Felicie Dumoulin a comparu sous l'inculpation de coups et blessures volontaires.

La victime de cette odieuse agression, Marie Delattre, servante chez M. Hubaut, rue des Longues-Haies, 31, raconte les faits. Elle est venue de Templeuve, il y a quelque temps, et a remplacé l'inculpée comme domestique chez son patron.

Le 1er décembre, mercredi, dans la soirée, vers sept heures environ, Felicie Dumoulin passait devant la maison; elle s'arrêta à causer avec Marie Delattre; on parla du dîner de St-Nicolas que M. Hubaut avait l'habitude de donner chaque année, et elle offrit à ... son succès pour montrer comment on plaît les serviettes pour donner bel aspect à la table. On entra.

En passant dans le vestibule, Felicie Dumoulin aperçut la lampe qui éclairait l'escalier. Il faut remettre du pétrole, dit-elle, venez dans l'arrière-cuisine, nous ferons l'affaire.

Marie Delattre refusa. Tout à coup, pendant que l'on causait, l'inculpée sortit de sa poche une petite corde, qu'elle passa autour du cou de son interlocutrice. D'abord étonnée, cette dernière crut à une plaisanterie. Mais comme la corde se serrait de plus en plus fort, et que la respiration commençait à lui manquer, elle se débattit énergiquement; une lutte terrible s'engagea, dont Marie Delattre, plus forte, plus solide, sortit heureusement victorieuse.

Voyant cela, Felicie Dumoulin prit la fuite; elle fut arrêtée le lendemain matin, jeudi, par l'agent de police Patin.

Détail curieux : la malheureuse servante raconte que, folle de douleur elle offrit 10 francs à Felicie Dumoulin, si elle ne la tuait pas et la laissait tranquille.

Marie Delattre a été grièvement blessée : la corde, très fine, a coupé les chairs; elle a, de plus, reçu de violents coups de poing à la figure, l'œil droit et les joues sont tuméfiés.

Un second témoin est entendu, c'est une voisine, Irma Dondeck, ménagère, rue des Longues-Haies, 29, qui accourut au secours de la blessée.

L'inculpée, Felicie Dumoulin, est âgée de 24 ans. Elle aurait, dit-elle, été renvoyée de chez M. Hubaut pour des motifs que nous ne pouvons rappeler ici; comme on tenait, ajoute-t-elle, sur son compte, des propos diffamatoires, elle serait venue pour demander l'auteur de ces propos. Soupçonnant Marie Delattre, elle se jeta sur elle...

Felicie Dumoulin n'a jamais été condamnée; le tribunal lui inflige quatre mois de prison.

* *

UN MARI QUI BAT SA FEMME. — Corneille Dewindt, trente-huit ans, habite Bruxelles; il est séparé de sa femme, Zoé Duvry, trente-sept ans, qui demeure à Roubaix, rue Saint-André, 35.

Mardi dernier, le mari vint à Roubaix trouver cette dernière et lui demanda de reprendre la vie commune : « Non ! » répondit-elle. « C'est bien, lui dit Dewindt, je te tuerai aujourd'hui », et, joignant les gestes aux menaces, il se jeta sur elle à coups de poing et de pied. Six mois de prison à ce mari brutal.

EMPLOYÉ INFIDÈLE. — Soupçonnant un de ses employés de certaines indélicatesses, M. Vernier, fabricant, rue du Pays, à Roubaix, pria la police d'exercer une surveillance active.

Le 2 décembre, à la sortie des ouvriers, on le vit partir avec un paquet sous le bras. M. Reville, inspecteur de police, l'ouvrit; il contenait des canettes de soie, soustraites par l'ouvrier à son patron. Le manège s'était répété plusieurs fois. W... est condamné à 2 mois de prison avec sursis.

POUR AVOIR DIT À l'agent Labins qu'il allait le démolir, Pierre Destantames, 28 ans, tisserand à Leers, qui, le 1er décembre était en état d'ivresse, se promenait à travers les rues de Roubaix, attrape un mois de prison et cinq francs d'amende.

AFFAIRES CYCLISTES. — Raymond Toussaint, 44 ans 1/2, peintre à Roubaix, rue Beaurewart, 48, fraude de 9 kil. de café vert et de 5 grammes d'allumettes (!) le 2 décembre, 2 mois et 500 fr. — Paul Monnier, 47 ans, couvreur à Roubaix, rue de Jemmapes, 20, fraude de 5 kil. d'allumelles, 5 jours avec sursis et 500 fr. — Isidore Debonnet, 18 ans, chauffeur à Bonsbecque, fraude de 6 boîtes d'allumelles (!) le 2 décembre, 3 jours avec sursis et 500 fr. — Même condamnation contre Louis Vandenbroucck, 16 ans 1/2, teinturier, rue Colbert, à Tourcoing, arrêté à Wattrelos le 3 décembre, porteur de 5 kil. 500 de café vert, d'une valeur de 10 fr. 50.

Oscar Duberquin, vingt-neuf ans, journalier à Cysoing, était surpris, le 3 décembre, au moment où, avec un chien de forte race, il se rendait en Belgique. Or, l'article 4 de la loi du 7 mai 1881 interdit l'exportation des chiens de forte race, et cela se comprend d'ailleurs très bien, car ces animaux servent à la fraude. Oscar Duberquin est condamné à un mois de prison et 500 francs d'amende.

Concerts et Spectacles

Roubaix. — *Concert par l'Association Amicale des Anciens élèves de l'école de la rue Turgot.* — Les familles qui ont assisté, lundi soir, à la Brasserie Universelle, rue de la Gare, au concert organisé par l'Association des Anciens élèves de l'école de la rue Turgot, ont passé une très agréable soirée; les organisateurs n'avaient rien négligé, du reste, pour la réussite de cette fête intime. Le programme, composé de la plus heureuse façon, a été correctement suivi. C'est d'abord l'orchestre symphonique qui a brillamment exécuté quelques morceaux d'ouverture; puis l'orphéon de l'école, composé de 150 exécutants, dirigé par M. Navarre, a interprété *Les Pupilles de l'armée* et le *Départ des Bergers*; les applaudissements ont couvert la fin de cette exécuté. Mlle X... et M. Pollet ont brillamment chanté le duo d'*Hamlet*.

Il convient de féliciter M. Alexandre, l'équilibriste étonnant, qui a provoqué les bravos de la salle entière. M. P. Desmet a récité un monologue fort de circonstance, «Pour les pauvres», de V. Hugo, avec beaucoup de sentiment. Dans une fantaisie pour flûte, M. Coutlier s'est révélé musicien accompli, ainsi que M. Garette, dans l'air d'Hérodiade. La section de gymnastique de l'école, dans ses diverses productions, a recueilli les acclamations de l'assistance charmée. M. Pollet, dans l'arioso d'Hamlet, et M. Scalbert, ténor, dans la Cavatine de Jérusalem, se sont taillé un nouveau succès. Mme Naudint, clowneuse musicale, a été très appréciée. Quant à M. Eug. Fauqueux, il a joué une fantaisie pour piston avec le talent qui le distingue. Les pasquilles tourquinoises de M. Henri Bouche ont été très goutées; il est vrai qu'il possède un secret pour les si bien détailler. Quant à M. Eckhout fils, il s'est acquitté avec succès du rôle délicat de pianiste-accompagnateur.

Tourcoing. — *Le concert des Crick-Sicks.* — Nous apprenons que le grand concert annuel offert par la société des orphéonistes Crick-Sicks vient d'être fixé au dimanche 9 janvier; la société interprétera un chœur nouveau, déjà à l'étude depuis quelque temps, et pour lequel une répétition générale aura lieu, à l'hôtel du Cygne, aujourd'hui mardi, à huit heures trois quarts très précises. — Présence indispensable.

GRAND THÉATRE-HIPPODROME

Bureau 7 h. 1/2 — *Jeudi 9 Décembre 1897* — Rideau 8 h.

CARMEN

Opéra en quatre actes. — Paroles de Meilhac et Halévy.

Musique de Bizet

Au 2e acte : La Séguedille, dansée par les dames Coryphées et du Ballet.

Au 4e acte : Danse Bohémienne, par Mlles B. Mignot, C. Czerny, Cereza, les Coryphées et les dames du Ballet. — Grand Orchestre complet.

PRIX DES PLACES : Loges et fauteuils, 4 fr. ; Pourtours, 2 fr. 50 ; 1re Galerie, 1 fr. 75 ; 2e Galerie, 0 fr. 60. — Location pour toutes les places chez M. JUNE-HENROTIN, rue de la Gare.

LA SAINTE-CECILE

Roubaix. — *La Grande Fanfare* s'est fait entendre lundi à Saint-Martin à midi. Cette société se ressent encore un peu de l'influence qu'exerce toujours le changement dans la direction. Il faut forcément un temps assez long pour opérer une connaissance complète entre le nouveau chef et les exécutants. Toutefois, dans l'audition de lundi, qui a été très méritoire, on sentait que M. Rostichier tient déjà bien en mains ses musiciens qui, de leur côté, paraissent s'identifier à sa direction.

La *Grande Fanfare* a parfaitement interprété une fantaisie sur la *Juive* et la *Bohémienne* de Balfe.

— La *Fanfare du Centre* était comme lundi soir pour son banquet de Sainte-Cécile.

Une agréable camaraderie a présidé à cette fête de famille pendant laquelle des toasts ont été portés au directeur, M. Albert Duhamel, qui a été l'objet d'une sympathique manifestation, et à tous les dignitaires de la société ainsi qu'à la presse.

— *La Philharmonique de Jean-Ghislain* dont le banquet a eu lieu dimanche soir, ainsi que nous l'avons mentionné, avait donné, pendant la messe de midi en l'église du Sacré-Cœur, une excellente audition, en interprétant, sous l'habile direction de M. Behels « Mes adieux à l'Amérique » de Leroy, et une fantaisie sur des motifs d'Auber arrangée par Ziegler.

— SOCIÉTÉ CHORALE L'AVENIR. — La commission informe les sociétaires que la fête de Sainte-Cécile aura lieu dimanche prochain, 12 courant. Réunion au local à 4 heures. Banquet à 3 heures précises. Bal à 8 heures. Ceux des membres honoraires ou amis qui voudraient participer à cette fête pourront le faire moyennant cinq francs de cotisation avec prière d'en informer le secrétaire ou le cafetier avant samedi matin. La commission recommande l'exactitude à la répétition de mercredi courant.

— LE BANQUET DE LA GRANDE-FANFARE. — Lundi, à cinq heures du soir, a eu lieu, au siège de la société de la Grande-Fanfare, rue de Lannoy, le banquet annuel de la Sainte-Cécile. A la table d'honneur avaient pris place M. Hippolyte Nafteur, président, ayant à ses côtés MM. Rostichier, directeur, et Monmarcher, ex-directeur, ainsi que les membres du conseil d'administration et de la commission civile. Le menu, très bien compris, était servi par M. Petit, cafetier.

Au dessert, M. Henri Lemaire, lieutenant porte-drapeau, remercie le président pour le dévouement constant qu'il ne cesse d'apporter à la bonne marche de la société, puis il propose un vivat en son honneur. Dès que le silence fut rétabli M. Hippolyte Nafteur, le sympathique président, assure la société qu'elle peut toujours compter sur son concours comme il compte sur le concours des musiciens. Il termine en proposant à l'assistance de se joindre à lui et de chanter un vivat en l'honneur de MM. Rostichier, chef, et Monmarcher, ancien directeur.

Ces paroles sont soulignées d'applaudissements et le vivat est entonné. Tour à tour MM. Rostichier et Monmarche remercient les musiciens de la marque de sympathie qu'ils viennent de leur témoigner et assurent la société de tout leur dévouement. De nouveau, M. le Président se lève et après avoir remercié les représentants de la presse locale d'avoir répondu à l'invitation, il propose un chaleureux vivat en leur honneur. Les représentants du *Journal de Roubaix* et de l'*Avenir* ont tour à tour prononcé des toasts très applaudis.

D'autres vivats ont encore été chantés en l'honneur du conseil d'administration, du comité civil et de MM. Victor Lecomte et Huvenne.

Le banquet a pris fin vers huit heures et demie et un bal des plus animés a commencé presqu'aussitôt et s'est prolongé très tard dans la nuit.

Au cours de cette charmante fête pendant laquelle la plus grande gaîté n'a cessé de régner, de magnifiques porte-bouquets ont été offerts à MM. Hippolyte Nafteur, Rostichier et Monmarcher, en reconnaissance des services qu'ils rendent à la société.

Wattrelos. — LE BANQUET DES « ENFANTS DE LA LYRE ». — La musique « les Enfants de la Lyre » qui s'était fait entendre dimanche dernier à la grand'messe, sous l'habile direction de son chef M. Guillaume, a donné, le soir, à 5 heures, une sérénade à son président d'honneur, M. L. Tiers-Lezy.

Lundi soir, à 8 heures, a eu lieu au local de la société, chez M. Delmotte-Beuscart, le banquet annuel de la Ste Cécile. Disons de suite qu'il a été parfait en tous points, tant au point de vue du menu très bien et dûment qu'au point de vue du concert, agrémentant le repas des banquets des musiciens, dont les éléments avaient été choisis avec beaucoup de goût.

M. Eugène Motte, conseiller général, président, ayant à ses côtés M. Deleoux, conseiller d'arrondissement, et M. Lemaire, président de la société, l'honneur des toasts arrivé, M. Vincent Lederey, capitaine, a proposé un vivat à l'adresse de M. Thiers, président d'honneur, le remerciant, au nom de tous, des bienfaits dont il ne cesse de combler la société. M. Thiers lui répond en quelques mots et félicite la musique des progrès qu'elle a faits.

Viennent ensuite les numéros du concert, remplis en grande partie, à tour de rôle, par MM. Eugène Duhem et Léon Mercier, deux de nos concitoyens qui trouvent le secret, le premier, de faire rire, le second, de toucher les assistants.

Un vivat est chanté alors en l'honneur de M. Guillaume, directeur, sur la proposition de M. V. Lederey, qui fait, en quelques mots bien sentis, son éloge; un autre vivat est chanté au M. Constant Bedercq, son chef, et au comité civil de la société, en particulier à M. Pierre Mailliau. Ce dernier prend la parole pour remercier M. Eugène Motte d'être venu assister à cette fête de famille et il propose un vivat en l'honneur des représentants publics.

M. Eugène Motte exhorte ensuite les *Enfants de la Lyre* à cultiver toujours cette bonne entente qui règne entre eux. « Il y a un homme, ajoute le sympathique conseiller général, qui représente le travail d'harmonie que l'on fait en France, qui travaille à faire l'union entre les classes, c'est M. Félix Faure ». M. Eugène Motte propose à l'adresse du président de la République un vivat qui est chanté avec un enthousiasme indescriptible.

Le clou de la soirée a été la remise de médailles d'argent à trois vétérans, musiciens depuis 35 ans, MM. Dupret, Désiré Tiercy et Cyrille Vloghe, qui n'ayant pas été prévenus, ont été bien étonnés de se voir médaillés.

En somme fête réussie à souhait qui laissera aux 150 membres qui y assistaient une bonne et durable impression.

Soustons. — Lundi, la musique municipale a célébré sa fête Sainte-Cécile. Pendant la messe de onze heures, elle a exécuté quelques jolis morceaux de son répertoire. Le banquet traditionnel a eu lieu à 5 heures, au siège de la société, au café de l'Harmonie, tenu par M. Galand. Il était présidé par M. D'Hespel, maire. Quelques conseillers municipaux, M. Carlo du Flotur, président d'honneur et la plupart des membres honoraires y ont participé. La partie récréative a été remplie par MM. Hénrich, Jules Jacques, Hector Struyve et quelques membres de la société. La plus franche gaîté n'a cessé de régner pendant cette fête populaire.

CARTES DE VISITES

La Librairie du *Journal de Roubaix* offre à ses lecteurs à l'occasion de la nouvelle année :

100 cartes ivoire	1.25
100 cartes ivoire (gravure)	2.25
100 cartes ivoire (deuil)	2.50
100 cartes ivoire deuil (gravure)	3.50

Elle fournit également une jolie boîte contenant 100 cartes imprimées et 100 enveloppes pour 1.75
100 cartes ivoire et 100 enveloppes (gravure) 2.75
Même boîte deuil, imprimées 3.50
» » » (gravure) 4.50

BEAU CHOIX DE PAPIER À LETTRES

depuis 0.40 la boîte

AGENDAS pour 1898 — ALMANACHS CALENDRIERS

Bien s'adresser 71, Grande-Rue, 71

NOUVELLES MILITAIRES

Armée territoriale. — Les officiers de réserve dont les noms suivent, qui ont accompli dans l'armée active et en réserve le temps de service prescrit par la loi, sont passés dans l'armée territoriale et ont reçu les affectations ci-après indiquées, savoir :

1er régiment territorial d'infanterie. — MM. Deghouy, Decramy, Dewulf et Motte, lieutenants de réserve au régiment d'infanterie de Lille ; M. Mesre de Pas, Lebrun et Pierent, sous-lieutenants de réserve au régiment d'infanterie de Lille. M. Vancostenoble, lieutenant de réserve au régiment d'artillerie de Saint-Omer. M. de Bergh, sous-lieutenant de réserve au régiment d'infanterie de Dunkerque. M. Assein, lieutenant de réserve au régiment d'infanterie de Mayenne. M. Droissart, sous-lieutenant de réserve au régiment d'infanterie de Fontainebleau.

2e régiment territorial d'infanterie. — MM. Rognin, ... et Gilpont, lieutenants de réserve au régiment de Valenciennes. M. Tassart, lieutenant de réserve au 47e régiment d'infanterie.

3e régiment territorial d'infanterie. — MM. Matton, Prouvost et Gumez, sous-lieutenants de réserve au régiment d'infanterie de Cambrai ; M. Carrez, sous-lieutenant de réserve au régiment d'infanterie de Châtellerault.

4e régiment territorial d'infanterie. — MM. Richez, lieutenant de réserve au régiment d'infanterie d'Avesnes ; Magdron et Dupoteau, sous-lieutenants de réserve au régiment d'infanterie de Valenciennes ; Guffroy, sous-lieutenant de réserve au régiment d'infanterie de Dunkerque ; Percelon dit Pascalin, sous-lieutenant de réserve au régiment d'infanterie de Mayenne.

5e régiment territorial d'infanterie. — MM. Alexandre Duflot et Provost, sous-lieutenants de réserve au régiment d'infanterie d'Arras ; Troullier, sous-lieutenant de réserve au régiment d'infanterie de la Roche-sur-Yon ; Leroy, sous-lieutenant de réserve à 138e régiment d'infanterie.

6e régiment territorial d'infanterie. — MM. Dubois, lieutenant de réserve au régiment d'infanterie de Béthune ; Bonte, sous-lieutenant de réserve au régiment d'infanterie de Béthune ; Hamy, lieutenant de réserve au régiment d'infanterie d'Argentan ; Petit, sous-lieutenant de réserve au 148e d'infanterie.

7e régiment territorial d'infanterie. — MM. Flamen, Vilbois, Convreur et Michiel, sous-lieutenants de réserve au régiment d'infanterie de Saint-Omer ; M. Loriliot, lieutenant de réserve au régiment d'infanterie de Dijon.

8e régiment territorial d'infanterie. — MM. Duchateau et Chaize, sous-lieutenants de réserve au régiment d'infanterie de Dunkerque ; M. Thomas, lieutenant de réserve au régiment d'infanterie de Lille.

Au 56e régiment territorial d'infanterie, M. Muller, sous-lieutenant de réserve au rég. d'inf. de Dunkerque. — Au 62e, M. Rousseau, lieut. de rés. au rég. d'inf. de Dunkerque. — Au 70e, M. Bellenger, sous-lieut. de rés. au rég. d'inf. d'Arras. — Au 85e, MM. Bourgel et Gaultier, lieut. de rés. au rég. d'inf. d'Avesnes. M. Gnemiffey, lieut. de rés. au rég. d'inf. d'Arras. — Au 87e, M. Thomas, sous-lieut. de rés. au rég. d'inf. d'Avesnes. — Au 90e, M. Forbelet, sous-lieut. de rés. au rég. d'inf. de Dunkerque.

Au 100e, M. Sezeyul, sous-lieutenant de réserve au régiment d'infanterie de Cambrai ; M. Choisard, lieutenant de réserve au régiment d'infanterie d'Arras ; M. Marilier, sous-lieutenant de réserve au régiment d'infanterie de Saint-Omer. — Au 117e, M. Guerin, sous-lieutenant de réserve au régiment d'infanterie de Saint-Omer. — Au 119e, MM. Dechaux et Vandernotte, lieutenants de réserve au régiment d'infanterie de Dunkerque ; M. Halle, sous-lieutenant de réserve au même régiment.

NORD

Mutinerie de marins allemands à Dunkerque. — Quatre marins appartenant à l'équipage du steamer *Regina* ont été arrêtés par la gendarmerie maritime sous l'incrimination de violences, envers le second de leur navire.

PAS-DE-CALAIS

Un matelot noyé à Calais. — Dans la nuit du dimanche au lundi, vers une heure du quart, le chauffeur du vapeur *Isford*, amarré au bassin Carnot, nommé Traynor Henry, âgé de trente-cinq ans, célibataire, en voulant regagner son bord, a perdu l'équilibre sur la passerelle et est tombé à l'eau. On parvint à repêcher le malheureux en ..... après, mais il avait déjà rendu le dernier soupir.

BELGIQUE

Bruxelles. — LA MORT DE M. BELIVAL. — M. T. Belival docteur en sciences et ancien pharmacien, est mort samedi.

M. Belival, né à Tournai en 1831, était une des personnalités les plus marquantes du monde scientifique belge.

Le défunt remplissait les délicates fonctions de secrétaire de la commission médicale de la province de Brabant, fonctions qu'il exerçait avec une compétence et une distinction très remarquées.

M. Belival était encore fondateur et président de la Ligue antialcoolique belge et fondateur et rédacteur en chef du *Mouvement hygiénique*.

M. Belival était chevalier de l'ordre de Léopold, officier de l'instruction publique de France.

Anvers. — UN VIOLENT INCENDIE À ANVERS. — Lundi matin, vers quatre heures et demie, le feu s'est déclaré rue du Commerce, 69, chez M. Dewilde, épicier. A l'arrivée des pompiers, le magasin et le premier étage étaient embrasés.

Les dégâts sont estimés à 16,000 francs.

Gand. — LES FUNÉRAILLES DE M. VAN BEVEREN. — Les funérailles du leader socialiste gantois ont eu lieu dimanche après-midi.

Le local du Vooruit, Marché au Fil, était entièrement tendu de noir. Partout aux balcons socialistes le drapeau rouge flottait enveloppé de crêpe.

A 2 heures 1/2, le cortège est parti de la maison mortuaire, rue Neuve. Le défilé a duré trente-cinq minutes.

Cent vingt-cinq couronnes suivaient l'harmonie du Vooruit. Remarque celles envoyées par la *Petite République* de Paris, par la Coopérative et la Mutualité du Vooruit, par la Moyson des Borains et la municipalité de Roubaix.

Le corps était suivi des membres de la famille et des chefs socialistes, des conseillers communaux libéraux et socialistes.

Dans l'assistance, on signalait la présence de MM. Bertrand, Denys, Van der Velde, Serwey, Carette et six autres membres du conseil municipal de Bruxelles, les membres du comité général de la Fédération du parti ouvrier, Van Loo, Maes, de Bruxelle, Goedscheck, le chef du parti ouvrier à Anvers, etc.

Les conseillers catholiques-ont été saluer le corps à la maison mortuaire, mais ils ne l'ont pas accompagné ; les funérailles étaient civiles.

M. Braun, bourgmestre de Gand, a prononcé un long discours au cimetière.

C'est M. Serwey qui a fait l'éloge de Van Beveren.

La cérémonie était terminée à cinq heures et demie.

Bruges. — *Cour d'assises de la Flandre occidentale. — L'affaire Van der Auwera.* — Cette affaire se continuera mardi. A cette audience, Mme Verschenne sera entendue. Le procureur du Roi prononcera son réquisitoire vendredi ; ensuite aura lieu les plaidoiries. On croit que le verdict sera rendu samedi.

Tournai. — *Une rixe sanglante.* — Une scène sanglante s'est déroulée dimanche soir au cabaret tenu par Henri Hergo rue Aux-Joids à Tournai.

Vers sept heures, deux journaliers, Louis Beaupré et Henri Dewulf, originaires de Kenkom, qui étaient ivres, ne tardèrent pas à chercher querelle aux quelques consommateurs qui se trouvaient au cabaret. Comme ils menaçaient de les frapper, le patron voulut mettre les perturbateurs à la porte. Mal lui en prit, car Dewulf s'armant d'un couteau, frappa Hergo au bras gauche et d'une blessure longue et profonde blessure.

Quant à Beaupré, il frappa un consommateur, M. Eugène Steenwerke, avec un verre à bière qu'il lui brisa sur la tête. Les autres mis à mal. Lorsque la police arriva, elle put arrêter Dewulf, âgé de 66 ans, demeurant place d'Arras, à Tournai, qui était chaussée de Menin, conduisant une charrette attelée d'un cheval.

A contre-coup, il fut attaqué par une dizaine d'individus qui le maltraitèrent ainsi que son cheval, renversèrent la charrette et prirent la fuite.

Vers minuit qu'a porté plainte à la police ne connaît pas ses agresseurs. On croit cependant être sur la piste des malfaiteurs.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille DEÂHAYE-CARNOY, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Mademoiselle Marie-Louise DEÂHAYE, décédée à Roubaix, le 5 décembre 1897, à l'âge de 16 ans et 8 mois, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le mercredi 8 courant, à 9 heures 1/4, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, à 9 heures, rue de Lorraine, 24.

Les amis et connaissances de la famille DUVAL-DE VREGILES, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Numa-Charles-Augustin DUVAL, ancien maire de Tatinghem, décédé subitement à Roubaix, le 6 décembre 1897, dans sa 70e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 8 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Blanchemaille, 115, à 8 heures.

Les amis et connaissances de la famille PONSCELE-DUPURIEUR, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle Marie-Hortense-Celina PONSCELE, décédée à Roubaix, le 5 décembre 1897, à l'âge de 23 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 9 courant, à 9 heures, en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix. — Les Vigiles seront chantées le mercredi 8, à 4 heures 1/4. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Industrie, 19.

Les amis et connaissances de la famille GEERDEBAERT-DEWEIRDT, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Madame Louise DEWEIRDT, née à Lokeren (Belgique), le 30 janvier 1841 et décédée pieusement après avoir reçu les secours de la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 8 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Perche, 80, sentier de la Brasserie.

Les amis et connaissances de la famille VANOYE-DERUMAUX, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Nathalie DERUMAUX, veuve de Monsieur Adolphe VANOYE, décédée à Tourcoing, chez son fils, le 5 décembre 1897, dans sa 86e année, administrée du Sacrement de l'Extrême Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service de 2e classe, qui auront lieu le jeudi 9 courant, à 10 heures, en l'église Notre-Dame, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de Roubaix, dans un terrain de famille, pour y être inhumé. — Les Vigiles seront chantées le mercredi 8, à 4 heures 1/4. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Casino, 23.

Les amis et connaissances de la famille VESNAT-NASSEZ, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Charles-Alfred-Camille VESNAT, décédé à Roubaix, le 6 décembre 1897, dans sa 70e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 8 courant, à 9 heures 1/4, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — Les vigiles seront chantées le même jour à 4 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Ommelet, 75.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Jean-Baptiste, à Roubaix, le vendredi 10 décembre 1897, à **10 heures**, pour le repos de l'âme de Monsieur Henry HOSSUT, ancien président du Tribunal de commerce, veuf de Dame Clémence POLLET, décédé à Roubaix, le 13 décembre 1896, dans sa 74e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

BELLE JARDINIÈRE

Succursale de Lille, 177, Boulevard de la Liberté

Couvertures de chevaux, — Couvertures de voitures

28037—43740

ON EXÉCUTE à façon, *vite et bon marché, fac-similés de thèses ou plans, Plusieurs couleurs*, P. LARUE, 13, rue Nationale, Lille. 21189—43339

Vous êtes propriétaire

Vous avez une maison, un terrain à vendre ou à louer ?

Vous trouverez aisément des acheteurs ou des locataires, *si on le sait*. Et le seul moyen pour qu'on le sache, c'est de l'imprimer fréquemment dans le journal qui est lu par tout le monde.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX — Déclarations de naissances du 6 décembre.* — Eugène Huet, Place du Travail, 4. — Alfred Demeyere, rue de Maubeuge, cour Loridant, 16. — Madeleine Desoubre, rue d'Arcole, 41. — Maurice Callens, rue des Chasseurs, 7. — Lydie Valemberg, Hôtel-Dieu. — Germaine Beenaert, rue du Bon-Buisson, 13. — Désiré Lefebvre, rue de la Vigne, 30. — Alexandre Gellé, impasse de la Barbe-d'Or, cour Deboosere, 7. — Arthur Stakler, boulevard de Colmar, 1. — Charles Leloug, impasse Nabuchodonosor. — Henriette Gilman, rue de l'Ommelet, 151. — Bertrand Deboysère, rue de Jemmappes, 5. — Roland Wagnier, rue de Lorraine, 7. — Rachel Vincent, rue Soult, 1. — Gabriel Gauréve, rue d'Algez, à la douane.

Mariages. — Emile Hasquette, 26 ans, appréteur, rue Bernard, 35 et Elise Debarkere, 18 ans, ménagère, id. — Georges Michez, 25 ans, peigneron, rue Voltaire, 123 et Elise Petit, 21 ans, ourdisseuse, rue des Anges, 46. — Emile Capelle, coiffeur, rue du Bois, 15 et Palmyre Deledque, sans profession, rue des Charpentiers, 2. — Gustave Dhaele, 23 ans, teinturier, rue du Trichon, 16 et Louise Romanens, 24 ans, sans profession, rue d'Inkermann, 168.

Aimé Tremerie, 29 ans, domestique, rue de Lorraine, 24 et Zoé Debosschere, 30 ans, sans profession, rue Lacroix. — Jean Baert, 21 ans, tisserand, rue Jacquart, cour Cheron, 4 et Virginie Ladsous, 20 ans, piquèrère, rue Fulton, 3. — Augustin Meganck, 23 ans, tisserand, rue de l'Epeule, 34 et Clara Decock, 19 ans, savonnière, rue de l'Epeule, 43. — Désiré Desrousseaux, 25 ans, tisserand, rue de l'Alma, cour Thomas, 5 et Elisa Lechevin, 23 ans, soigneuse, rue de l'Alma, cour Thomas, 11.

Emile Tonnelle, 19 ans, maçon, rue des Longues-Haies, 234, et Marie Willemot, 22 ans, cuisinière, rue du Barbeux, maisons Masurel, et Henri Picavet, 23 ans, garçon boulanger, rue du Collège, 50, et Victorine Vercammen, 19 ans, bobineuse, rue d'Alger. — Léondre De Bosschère, 20 ans, forgeron, rue de la Lys, 8 et Sylvie Deschuyver, 20 ans, soigneuse, rue de Mouvaux, cour Saint-Frère, 6. — Pierre Deprancter, 23 ans, teinturier, rue Wallon, 21, et Marie Desmette, 22 ans, couturière, rue Wallon, 19.

Jules Cagneu, 32 ans, épinglier, rue de Mouvaux, cour Sion, 17, et Lydie Picquet, 23 ans, servante, rue de Mouvaux, 37. — Julien Boucart, 24 ans, employé de commerce, rue d'Avelghem, 165, et Pauline Regnier, 25 ans, tisserande, rue d'Avelghem, 159. — Emile Picavet, 27 ans, mécanicien, rue du Fort, et Marie Roche, 19 ans, bobineuse, boulevard de Metz, maisons Vergote, 17.

Déclarations de décès. — Charles Vesnat, sans profession, 70 ans, rue de l'Ommelet, 75. — Louise Dewerdt, 55 ans, ménagère, rue de la Perche, sentier de la Brasserie, 80. — Marie Poissenie, 40 ans, sans profession, rue de l'Industrie, 16. — Numa Duval, 63 ans, sans profession, rue Blanchemaille, 115. — Fernande Fontaine, 2 mois, rue Molière, cour Deboosère, 5. — Oscar Morel, 7 ans, rue Solférino, 25. — Marie Delhaye, 46 ans, couturière, rue Lorraine, 24.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 5 décembre.* — Prosper Boyard, rue de Gusines. — Angèle et Henri Legiot, jumeaux, rue Jombart. — Camille Payelle, rue Buffon. — Andre Poulain, rue Verte.

Publications de mariages. — Eugène Chapelet, 27 ans, tisserand, et Juliette Dujardin, 27 ans, sans profession. — Louis Beuillet, 52 ans, tueur, et Clémence Catteau, 53 ans, sans profession. — Jean-Baptiste Stem, 22 ans, teinturier, et Marie Dupeuble, 21 ans, ouvrieuse. — Jules Ver